

Tétras accorde un soin particulier à l'accompagnement de ses alternants, à la fois pour les préparer à l'insertion professionnelle mais aussi pour ce qui concerne leur insertion dans la société en tant que citoyen responsable. Cet accompagnement les aide à prendre conscience de leur rôle en tant que salarié dans une entreprise et des devoirs afférents. Diverses actions sont désormais mises en place :

1/ Pour l'insertion professionnelle :

- Admissibilité : aide à l'élaboration d'un CV et d'une lettre de motivation ; accompagnement pour l'aide à la recherche de l'entreprise d'accueil
- 50% des modules confiés à des intervenants professionnels
- Elaboration d'un portefeuille de compétences (selon filières)
- Projet futur de la création d'un réseau Alumni

2/ Pour la prévention santé et citoyenneté :

- Mise en place d'un projet socio-éducatif pour 2 ans dédié à la prévention de la santé des alternants qui se décline en deux axes, via communication par affichages internes, réseaux sociaux et conférences :
 - Campagne d'information sur le respect des protocoles sanitaires liés au Covid – Projet démarré en nov 2020, campagne se déroulant de mars 2021 à mars 2022
 - Campagne de sensibilisation aux addictions (drogue, tabac, alcool) - Projet démarré en nov 2020, campagne se déroulant de mars 2021 à décembre 2022
- Projet sur 2022-2023
 - Thème à choisir. Il s'agit, par des groupes de travail alternants, de mettre en place des actions éducatives issues des problématiques sociales rencontrées par les jeunes, prioritairement dans le champ de la santé, de la sécurité, citoyenneté (addiction, don du sang, sécurité routière, prévention COVID, harcèlement scolaire, réseaux sociaux, etc...)
- Mise en place d'une Convention de partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie de Haute-Savoie afin d'accompagner et améliorer la prise en charge des jeunes dans l'enseignement supérieur sur 3 volets : l'information et la communication / l'accès aux droits et aux soins / la prévention.

3/ Pour l'accompagnement personnalisé des alternants en situation de handicap :

- Travail mené en étroite relation avec les services de santé de l'université depuis 2020
- Désignation d'un référent handicap
- Communication auprès des alternants avant par mail et lors de la rentrée (flyers)

4/ Pour l'accompagnement personnalisé des alternants en difficulté :

- Travail mené en étroite relation avec l'assistante sociale de l'USMB et permanence à venir avec une assistante sociale missionnée par Tétras

5/ Autres aides :

- Aide financière à l'obtention du permis de conduire :
 - Aide à la constitution du dossier
 - Versement de l'aide de 500 €

- Informations sur les différents dispositifs d'aides disponibles pour soutenir les alternants : logement, transports, restauration, prime d'activités